

“Preparing midwives for the future – Belgium's French-speaking experience”

Ana Hernandez

Midwifery Lecturer MSc

Joint Action Conference - February 2016



Joint Action conference - Varna



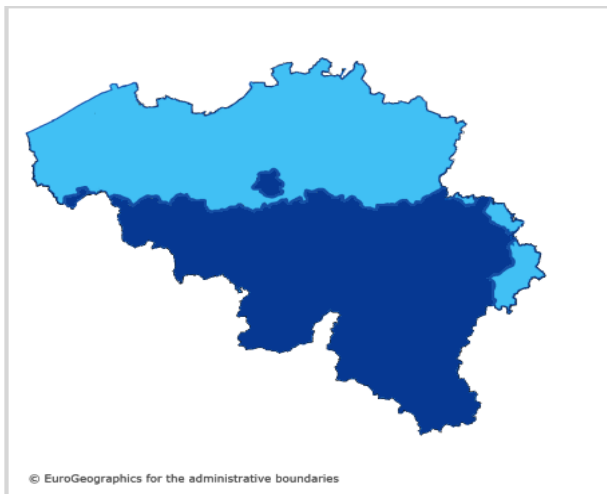
PARNASSE·ISEI

- Midwifery program evolution – French speaking Belgium
- Midwifery program and legal context
- Skills for midwifery practice
- Midwifery Skills: what does the Midwifery Lecturer's working group say?
- Perspectives for the future

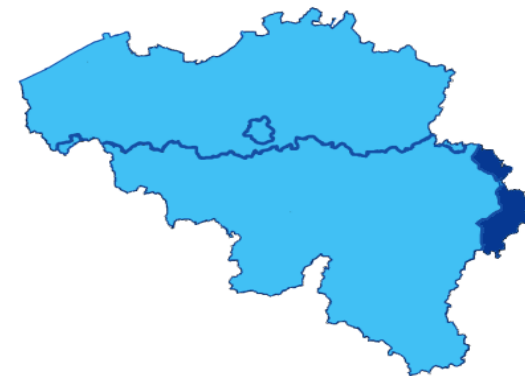
Midwifery program evolution



© EuroGeographics for the administrative boundaries



© EuroGeographics for the administrative boundaries



© EuroGeographics for the administrative boundaries

Midwifery program evolution



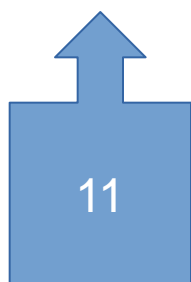
© EuroGeographics for the administrative boundaries



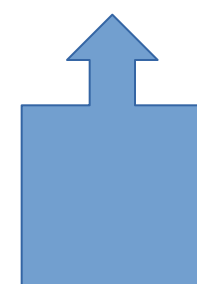
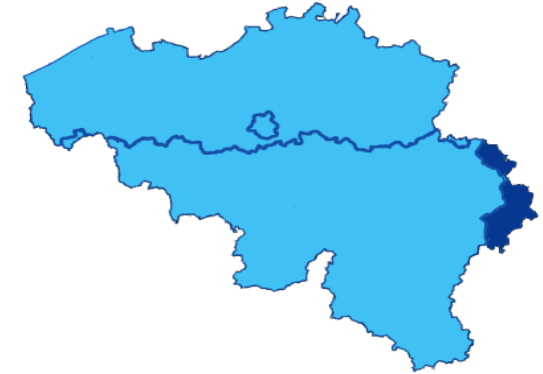
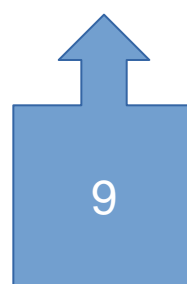
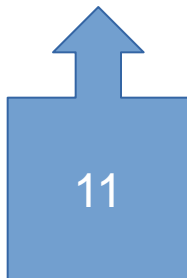
© EuroGeographics for the administrative boundaries



© EuroGeographics for the administrative boundaries



Midwifery program evolution

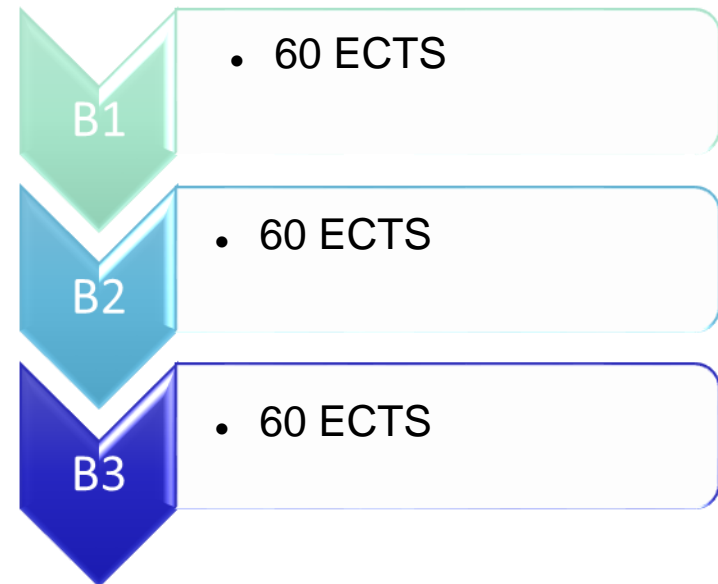


Midwifery program evolution

French speaking bachelor midwifery program



Dutch speaking bachelor midwifery program



Midwifery program evolution

- 1818: 5 months of training
- 1884: Law on direct-entry Midwifery program:
 - 2 years practical and theoretical program.
 - To participate at least at 50 births.
 - Access : writing and reading skills, 18 years old, good behavior.

Midwifery program evolution

- 1924: midwifery program with at least 2 years of nursing studies or nursing diploma
- 1957: Nursing diploma is compulsory to access midwifery training (1 year)
- 1994: direct-entry program is possible again :
 - 4 years in the French speaking community and
 - 3 years in the Dutch speaking community

Midwifery profession : legal context

- Professional legal context 1962, 1967 and 1991
- Midwife profession is described in the health professions' law in 2006 (Law 10th May 2015 before law N°78 10th November 1967)
- **New competencies announcement:** Drugs prescription, pelvic floor exercises, ultrasound-Scan
- Modifications in 2007 and 2013

Legal context and midwifery program consequences

FEDERALE OVERHEIDSDIENST VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU

N. 2006 5217 [C 2006/23386]

13 DECEMBER 2006

Wet houdende diverse bepalingen betreffende gezondheid (1)

ALBERT II, Koning der Belgen,
Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen. Onze Groet.

De Kamers hebben aangenomen en Wij bekrachtigen hetgeen volgt :

TITEL I. — Algemene bepaling

Artikel 1. Deze wet regelt een aangelegenheid als bedoeld in artikel 78 van de Grondwet.

TITEL II. — Volksgezondheid

HOOFDSTUK I. — *Wijzigingen van het koninklijk besluit nr. 78 van 10 november 1967 betreffende de uitoefening van de gezondheidszorgberoepen, wat de vroedvrouwen betreft*

Art. 2. In artikel 2 van het koninklijk besluit nr. 78 van 10 november 1967 betreffende de uitoefening van de gezondheidszorgberoepen, gewijzigd bij de wetten van 10 augustus 2001 en 2 augustus 2002, worden de volgende wijzigingen aangebracht :

1° in § 1, vervallen de woorden "§ 1 of § 2";

2° § 2 wordt vervangen als volgt :

« § 2. In afwijking van § 1, zijn de houders van de beroepstitel van vroedvrouw erkend overeenkomstig artikel 21 *noviesdecies*, ertoe gemachtigd de praktijk van de normale bevallingen te doen, voor zover zij voldoen aan de voorwaarden bedoeld in artikel 7.

SERVICE PUBLIC FEDERAL SANTE PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

F. 2006 5217 [C 2006/23386]

13 DECEMBRE 2006

Loi portant dispositions diverses en matière de santé (1)

ALBERT II, Roi des Belges,
A tous, présents et à venir. Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

TITRE I^{er}. — Disposition générale

Article 1^{er}. La présente loi règle une matière visée à l'article 78 de la Constitution.

TITRE II. — Santé publique

CHAPITRE I^{er}. — *Modifications de l'arrêté royal n 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, en ce qui concerne les sages-femmes*

Art. 2. Dans l'article 2 de l'arrêté royal n 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions de santé, modifié par les lois des 10 août 2001 et 2 août 2002, sont apportées les modifications suivantes :

1° dans le § 1^{er}, les mots "§ 1^{er} ou § 2" sont supprimés;

2° le § 2 est remplacé par la disposition suivante :

« § 2. Par dérogation au § 1^{er}, les titulaires du titre professionnel de sage-femme agréés conformément à l'article 21 *noviesdecies*, sont autorisés à exercer la pratique des accouchements eutociques, sous réserve de satisfaire aux conditions visées à l'article 7.



Ma santé

Sécurité alimentaire

Soins de santé

Animaux et végétaux

Environnement

Home / Soins de santé / Professions de santé / Sages-femmes

Chercher

- dans "Soins de santé"
- Recherche avancée

federale overheidsdienst
VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

FRVV/2015/ADVIES-3

CFSF/2015/AVIS-3

Advies van de Federale Raad voor de
Vroedvrouwen betreffende de
tewerkstelling van vroedvrouwen op
NIC en N*

Avis du Conseil Fédéral des Sages-
Femmes relatif à l'emploi des sages-
femmes dans les services NIC et N*

federale overheidsdienst
VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

CFSF/2015/AVIS-2

Avis du Conseil Fédéral des Sages-
Femmes relatif à la révision de la liste
des médicaments qui peuvent être
prescrits par la sage-femme

federale overheidsdienst
VOLKSGEZONDHEID,
VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

FRVV/2015/ADVIES-1

CFSF/2015/AVIS-1

Advies van de Federale Raad voor de
Vroedvrouwen betreffende het
uitvoeren van bekkenbodempreëductie

Avis du Conseil Fédéral des Sages-
Femmes concernant la pratique de la
rééducation périnéo-sphinctérienne

federale overheidsdienst
VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

Profil
professionnel et
de compétences
de la sage-
femme belge

Midwives drugs' prescription

FEDERALE RAAD VOOR DE VROEDVROUWEN Werkgroep: "Medicatie"		CONSEIL FEDERAL DES SAGES-FEMMES Groupe de travail: "Médicaments"	
FRVR/2008/ADVIES 2	22/04/2008	CFSF/2008/AVIS 2	

Les modalités et les critères de qualification particulière permettant au titulaire du titre professionnel de sage-femme de prescrire des médicaments.

I. Contenu

Midwives drugs' prescription

AVIS DE LA COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER DES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE FORMATION DES SAGES-FEMMES ET DE PRESCRIPTION AUTONOME (AVIS 2008)

Deuxième avis approuvé par l'Académie royale de médecine de Belgique en sa séance du 26 janvier 2008.

AVIS DE LA COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER DES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE FORMATION DES SAGES-FEMMES ET DE PRESCRIPTION AUTONOME

Midwives drugs' prescription

FEDERALE OVERHEIDSDIENST VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU

[C 2013/24453]

15 DECEMBER 2013. — Koninklijk besluit tot bepaling van de nadere regels en de bijzondere kwalificatiecriteria die de houder van de beroepstitel van vroedvrouw de mogelijkheid geven geneesmiddelen voor te schrijven

FILIP, Koning der Belgen,

Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen, Onze Groet.

Gelet op het koninklijk besluit nr. 78 van 10 november 1967 betreffende de uitoefening van de gezondheidszorgberoepen, artikel 21*octiesdecies*, § 3, eerste lid, ingevoegd bij de wet van 13 december 2006;

Gelet op het advies van de Federale Raad voor Vroedvrouwen, gegeven op 22 april 2008;

Gelet op de adviezen van de Inspecteur van Financiën, gegeven op 29 juli 2013 en 28 augustus 2013;

Gelet op advies nr. 54.201/2 van de Raad van State, gegeven op 23 oktober 2013, met toepassing van artikel 84, § 1, eerste lid, 1^o, van de wetten op de Raad van State, gecoördineerd op 12 januari 1973;

Op de voordracht van de Minister van Volksgezondheid,

Hebben Wij besloten en besluiten Wij :

Artikel 1. § 1. Zijn alleen ertoe gemachtigd om de geneesmiddelen autonoom voor te schrijven die in artikel 21*octiesdecies*, § 3, lid 2 van het koninklijk besluit nr. 78 van 10 november 1967 betreffende de uitoefening van de gezondheidszorgberoepen bedoeld zijn, de personen die houder zijn van de beroepstitel van vroedvrouw overeenkomstig artikel 21*noviesdecies* van hetzelfde besluit, en voor dewelke het programma van de opleiding tot vroedvrouw omvat :

— een opleidingsonderdeel algemene farmacologie,

SERVICE PUBLIC FEDERAL SANTE PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

[C 2013/24453]

15 DECEMBRE 2013. — Arrêté royal fixant les modalités et les critères de qualification particulière permettant au titulaire du titre professionnel de sage-femme de prescrire des médicaments

PHILIPPE, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, l'article 21*octiesdecies*, § 3, 1^{er} alinéa, inséré par la loi du 13 décembre 2006;

Vu l'avis du Conseil fédéral des sages-femmes, donné les 22 avril 2008;

Vu les avis des Inspecteur des Finances, donnés les 29 juillet 2013 et 28 août 2013;

Vu l'avis n° 54.201/2 du Conseil d'Etat, donné le 23 octobre 2013, en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 1^o, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973;

Sur la proposition de la Ministre de la Santé publique,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. § 1^{er}. Seules sont autorisées à rédiger de manière autonome les prescriptions médicamenteuses visées à l'article 21*octiesdecies*, § 3, alinéa 2 de l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, les personnes qui sont porteuses du titre professionnel de sage-femme visé à l'article 21*noviesdecies* du même arrêté, et pour lesquelles le programme de la formation de sage-femme comporte :

— une unité d'enseignement de pharmacologie générale,

Midwives drugs' prescription

15 DECEMBRE 2013. - Arrêté royal fixant les modalités et les critères de qualification particulière permettant au titulaire du titre professionnel de sage-femme de prescrire des médicaments

Article 1er. § 1er. Seules sont autorisées à rédiger de manière autonome les prescriptions médicamenteuses visées à l'article 21octiesdecies, § 3, alinéa 2 de l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, les personnes qui sont porteuses du titre professionnel de sage-femme visé à l'article 21noviesdecies du même arrêté, et pour lesquelles le programme de la formation de sage-femme comporte :

- une unité d'enseignement de pharmacologie générale,
- une unité d'enseignement de minimum 30 heures effectives, correspondant à 3 crédits ECTS, de pharmacologie appliquée spécialisée en rapport avec l'activité professionnelle spécifique de sage-femme et la liste des médicaments que les sages-femmes ont le droit de prescrire de manière autonome, et
- une unité d'enseignement de tératologie et
- une unité d'enseignement de toxicologie.

Midwives drugs' prescription

Liste des prescriptions médicamenteuses pouvant être rédigées de manière autonome par les sages-femmes dans le cadre du suivi de la grossesse normale, de la pratique des accouchements eutociques et des soins aux nouveau-nés bien portants dans ou en dehors d'un hôpital

Liste des médicaments

1 – Prescriptions dans le cadre de la grossesse normale

Acide folique 0,4 mg ou 4 mg sous forme de spécialité ou de préparation magistrale : prévention primaire ou secondaire des défauts de fermeture du tube neural.

Métoclopramide : comprimés de 10 ou 20 mg (retard), sirop de 5 mg/ml : antiémétique.

Paracétamol comprimés de 500 mg : analgésique, antipyrétique.

Crèmes vaginales anti-infectieuses et comprimés-dépôts : traitement local des infections vaginales symptomatiques.

Midwifery training competencies and skills



ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
et de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire
Conseil Général des Hautes Ecoles

CONSEIL SUPÉRIEUR PARAMÉDICAL

Nouvelle description des formations – compétences
Type court : section sage-femme

Midwifery training competencies and skills



Competencies and skills for midwifery practice



INTERNATIONAL CONFEDERATION OF MIDWIVES Essential competencies for basic midwifery practice





Competencies and skills for midwifery practice

Key midwifery concepts :

- Partnership with the woman
- Respect for human dignity
- Advocacy for women
- Cultural sensitivity
- A focus on health promotion
- Advocacy for normal physiological labour and birth



Competencies and skills for midwifery practice

Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women

Midwives provide health care for the essentially healthy infant from birth to two months of age.



Competencies and skills for midwifery practice

Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women

Midwives provide health care for the essentially healthy infant from birth to two months of age.



Competencies and skills for midwifery practice

Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women

Midwives provide health care for the essentially healthy infant from birth to two months of age.



Competencies and skills for midwifery practice

Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women

Midwives provide health care for the essentially healthy infant from birth to two months of age.



Competencies and skills for midwifery practice

Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women

Midwives provide health care for the essentially healthy infant from birth to two months of age.



Competencies and skills for midwifery practice

Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women

Midwives provide health care for the essentially healthy infant from birth to two months of age.

SPF Santé publique,
Sécurité de la Chaîne alimentaire
et Environnement

**Profil professionnel
de la sage-femme en Belgique**



Midwifery training competencies and skills



ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
et de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire
Conseil Général des Hautes Ecoles

CONSEIL SUPÉRIEUR PARAMÉDICAL

Nouvelle description des formations – compétences
Type court : section sage-femme

Midwifery training competencies and skills

Compétences	Capacités
S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle	Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
	Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
	Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
	Construire son projet professionnel
	Adopter un comportement responsable et citoyen
	Exercer son raisonnement scientifique
Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires	Respecter la déontologie propre à la profession
	Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
	Respecter la législation et les réglementations
Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives	Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
	Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
	Participer à la démarche qualité
	Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Midwifery training competencies and skills

Poser un diagnostic pré, péri et post-natal	Sélectionner les informations à partir des sources de recueil adéquat
	Réaliser un examen clinique adapté à la situation
	Identifier le caractère physiologique ou pathologique de la situation
Décider des stratégies en lien avec le ou les diagnostics posés	Déterminer les conduites à tenir de manière autonome ou en collaboration dont les prescriptions autorisées
	Evaluer et réajuster les conduites à tenir
Assurer une communication professionnelle	Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
	Utiliser les outils de communication existants
	Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
	Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
Mettre en œuvre des prestations de soins généraux, spécifiques et obstétricaux	Préparer le soin
	Pratiquer l'accouchement eutocique et exécuter les soins requis à la mère et au nouveau né lors de la naissance et pendant le post-partum
	Exécuter les prestations en respectant les protocoles en vigueur et les règles de bonne pratique
	Evaluer les résultats de ses prestations de soins
	Réaliser une démarche de promotion et d'éducation à la santé génésique, individuelle et collective



8 COMPÉTENCES

22 CAPACITÉS



Midwifery competencies and skills

1	S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Participer activement au développement de ses apprentissages Contribuer au compagnonnage par les pairs Développer son identité professionnelle
2	Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propres à sa formation et à l'exercice de la profession Pratiquer une démarche éthique
3	Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative	<ul style="list-style-type: none"> Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire Participer à la démarche qualité
4	Réaliser une démarche clinique globale (de diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et postnatale	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les informations à partir des diverses sources de données Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s) Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer Évaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
5	Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et postnatale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis	<ul style="list-style-type: none"> Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition Assurer le suivi des prestations techniques
6	Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives Mettre en œuvre les interventions Évaluer et réajuster le processus et/ou les stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention
7	Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Tiens tenir oralement et/ou par écrit les données Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré Développer la relation d'aide
8	Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes	<ul style="list-style-type: none"> Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes Fonder sa pratique sur les données probantes

- Eight main skills or competencies and twenty two abilities (1):
 - Get involved in the training and in the construction of their professional identity
 - Taking into account the ethical, legal and regulatory dimensions
 - Participate in managing human, material and administrative resources
- Conduct a comprehensive midwifery care process (assessment, diagnosis and intervention and support strategies) in the preconception, pre, per- and postnatal period

8 COMPÉTENCES

22 CAPACITÉS



Midwifery competencies and skills

1	S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Participer activement au développement de ses apprentissages Contribuer au compagnonnage par les pairs Développer son identité professionnelle
2	Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Respecter la législation, les réglementations, le déontologie propres à sa formation et à l'exercice de la profession Pratiquer une démarche éthique
3	Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative	<ul style="list-style-type: none"> Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire Participer à la démarche qualité
4	Réaliser une démarche clinique globale (de diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et postnatale	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les informations à partir des diverses sources de données Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s) Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) et/ou à confirmer Évaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
5	Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et postnatale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis	<ul style="list-style-type: none"> Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition Assurer le suivi des prestations techniques
6	Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives Mettre en œuvre les interventions Évaluer et réajuster le processus et/ou les stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention
7	Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Tiens tenir oralement et/ou par écrit les données Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré Développer la relation d'aide
8	Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes	<ul style="list-style-type: none"> Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes Fonder sa pratique sur les données probantes

- Eight main skills or competencies and twenty two abilities (2):
 - Perform technical actions and provide general, specific and obstetric care as required
 - Health promotion and education for individuals and groups
 - Professional communication with the client/patient and professionals
 - Conceptualize a scientific research process in the midwifery area

Midwifery competencies and skills

9

FAMILLES DE SITUATIONS

EN SITUATION DE **SIMULATION** ET/OU
EN **MILIEU HOSPITALIER** ET/OU **EXTRA-HOSPITALIER** :

Soins généraux aux adultes	Soins en santé mentale et psychiatrie	Santé préconceptionnelle et prénatale	Naissance	Santé postnatale	Promotion de la santé	Soins en situation de grossesse à haut risque	Soins en néonatalogie	Soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs
----------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	-----------	------------------	-----------------------	---	-----------------------	---

SITUATIONS INITIALES

L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire conscient, dans une situation courante stable. Ce dernier peut être appareillé et nécessite un soin aseptique. Il se mobilise éventuellement avec aide et est exempt de précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale ou de troubles de l'adaptation.	L'étudiant s'initie au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant s'initie au suivi périnatal d'une parturiente et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concerner l'accueil, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post-partum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant.	L'étudiant assure une action de communication relative à la promotion de la santé y compris la santé reproductive destinée à un large public.	L'étudiant prend soin d'une gestante présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales dans un contexte stable.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né présentant un problème de santé stable et appareillé.	
---	--	--	---	--	---	---	---	--

SITUATIONS INTERMÉDIAIRES

		L'étudiant collabore au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant assure le suivi périnatal d'une parturiente et de son ou ses enfant(s) à naître. Le contexte peut présenter une pathologie pré, per, postnatale pour l'un et/ou l'autre. L'accompagnement peut commencer dès l'accueil et concerne le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la	L'étudiant assure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire des femmes, des couples et/ou des familles dans leur contexte socio environnemental. Cette action concerne les périodes préconceptionnelle, pré,			
--	--	---	---	---	---	--	--	--

Midwifery competencies and skills

9

FAMILLES DE SITUATIONS

EN SITUATION DE **SIMULATION** ET/OU
EN **MILIEU HOSPITALIER** ET/OU **EXTRA-HOSPITALIER** :

Soins généraux aux adultes	Soins en santé mentale et psychiatrie	Santé préconceptionnelle et prénatale	Naissance	Santé postnatale	Promotion de la santé	Soins en situation de grossesse à haut risque	Soins en néonatalogie	Soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs
SITUATIONS INITIALES								
L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire conscient, dans une situation courante stable. Ce dernier peut être appareillé et nécessite un soin aseptique. Il se mobilise éventuellement avec aide et est exempt de précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale ou de troubles de l'adaptation.	L'étudiant s'initie au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant s'initie au suivi périnatal d'une parturiente et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concerner l'accueil, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post-partum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant.	L'étudiant assure une action de communication relative à la promotion de la santé y compris la santé reproductive destinée à un large public.	L'étudiant prend soin d'une gestante présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales dans un contexte stable.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né présentant un problème de santé stable et appareillé.	

SITUATIONS INTERMÉDIAIRES								
		L'étudiant collabore au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant assure le suivi périnatal d'une parturiente et de son ou ses enfant(s) à naître. Le contexte peut présenter une pathologie pré, per, postnatale pour l'un et/ou l'autre. L'accompagnement peut commencer dès l'accueil et concerne le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la	L'étudiant assure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire des femmes, des couples et/ou des familles dans leur contexte socio-environnemental. Cette action concerne les périodes préconceptionnelle, pré,			

Midwifery competencies and skills

9

FAMILLES DE SITUATIONS

EN SITUATION DE **SIMULATION** ET/OU
EN **MILIEU HOSPITALIER** ET/OU **EXTRA-HOSPITALIER** :

Soins généraux aux adultes	Soins en santé mentale et psychiatrie	Santé préconceptionnelle et prénatale	Naissance	Santé postnatale	Promotion de la santé	Soins en situation de grossesse à haut risque	Soins en néonatalogie	Soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs
----------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	-----------	------------------	-----------------------	---	-----------------------	---

SITUATIONS INITIALES

L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire conscient, dans une situation courante stable. Ce dernier peut être appareillé et nécessite un soin aseptique. Il se mobilise éventuellement avec aide et est exempt de précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale ou de troubles de l'adaptation.	L'étudiant s'initie au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant s'initie au suivi périnatal d'une parturiente et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concerner l'accueil, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post-partum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant.	L'étudiant assure une action de communication relative à la promotion de la santé y compris la santé reproductive destinée à un large public.	L'étudiant prend soin d'une gestante présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales dans un contexte stable.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né présentant un problème de santé stable et appareillé.	
---	--	--	---	--	---	---	---	--

SITUATIONS INTERMÉDIAIRES

		L'étudiant collabore au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant assure le suivi périnatal d'une parturiente et de son ou ses enfant(s) à naître. Le contexte peut présenter une pathologie pré, per, postnatale pour l'un et/ou l'autre. L'accompagnement peut commencer dès l'accueil et concerne le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la	L'étudiant assure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire des femmes, des couples et/ou des familles dans leur contexte socio-environnemental. Cette action concerne les périodes préconceptionnelle, pré,			
--	--	---	---	---	---	--	--	--

Soins généraux aux adultes	Soins en santé mentale et psychiatrie	Santé préconceptionnelle et prénatale	Naissance	Santé postnatale	Promotion de la santé	Soins en situation de grossesse à haut risque	Soins en néonatalogie	Soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs
SITUATIONS INITIALES								
L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire conscient, dans une situation courante stable. Ce dernier peut être appareillé et nécessite un soin aseptique. Il se mobilise éventuellement avec aide et est exempt de précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale ou de troubles de l'adaptation.	L'étudiant s'initie au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant s'initie au suivi périnatal d'une parturiente et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concerner l'accueil, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post-partum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant.	L'étudiant assure une action de communication relative à la promotion de la santé y compris la santé reproductive destinée à un large public.	L'étudiant prend soin d'une gestante présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales dans un contexte stable.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né présentant un problème de santé stable et appareillé.	
SITUATIONS INTERMÉDIAIRES								
		L'étudiant collabore au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant assure le suivi périnatal d'une parturiente et de son ou ses enfant(s) à naître. Le contexte peut présenter une pathologie pré, per, postnatale pour l'un et/ou l'autre. L'accompagnement peut commencer dès l'accueil et concerner le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post-partum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant.	L'étudiant assure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire des femmes, des couples et/ou des familles dans leur contexte socio-environnemental. Cette action concerne les périodes préconceptionnelle, pré, per et postnatale.			
SITUATIONS FINALES								
L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire appareillé, conscient ou non dans une situation instable et/ou nécessitant des précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale et/ou de troubles de l'adaptation à l'ajustement parental.	L'étudiant assure le suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant assure le suivi périnatal de plusieurs parturientes et de leur(s) enfant(s) à naître. Le contexte peut présenter une urgence foeto-maternelle et une pathologie pré, per, postnatale pour l'un et/ou l'autre. L'accompagnement peut commencer dès l'accueil et concerner le suivi de travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post-partum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal de plusieurs dyades mère/enfant dans leur contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation des enfants.	L'étudiant assure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire des femmes, des couples et/ou des familles présentant des vulnérabilités dans leur contexte socio-environnemental. Cette démarche concerne les périodes préconceptionnelle, pré, per et postnatale.	L'étudiant prend soin d'une ou plusieurs gestantes présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né appareillé présentant un problème de santé pouvant nécessiter des soins intensifs.	L'étudiant accompagne une femme, un nouveau-né et leur famille dans un processus de fin de vie.

13

CRITÈRES

TREIZE CRITÈRES permettent de déterminer les **qualités attendues** de l'étudiant pour chaque capacité en fonction du niveau de formation :

- analyse critique
- anticipation
- approche holistique
- assertivité
- créativité
- efficacité
- empathie
- exactitude
- exhaustivité
- réactivité
- respect de la personne
- responsabilité
- sécurité

Le référentiel de compétences intégré est accompagné des **documents d'évaluation** propres à chaque Haute École, spécifiant le choix des critères et de leurs indicateurs.

Midwifery competencies and skills



Expected qualities of the future midwife:

- Critical thinking
- Anticipation
- Holistic approach
- Assertivity
- Creativity
- Efficacy
- Empathy
- Accuracy
- Completeness
- Reactivity
- Respect
- Responsibility
- Security

- EU directive implementation : midwifery program consequences
- Mobility between midwifery colleges
- Workforce education: population ageing consequences in midwifery needs and competencies
- Less doctors, more midwives ? Which competencies ?
- Colleges founding and midwives workforce national and EU needs



Thank you !

Ana Hernandez
ana.hernandez@vinci.be
Joint Action Conference - February 2016



“Preparing the midwives for the future of the job - the Belgian French-speaking experience”

Ana Hernandez

Midwifery Lecturer MSc

Joint Action Conference 19th February 2016



Midwifery associations and partners



BELGIAN MIDWIVES
ASSOCIATION



HÔPITAUX IRIS SUD | HIS
IRIS ZIEKENHUIZEN ZUID | IZZ



Clinique
SAINT-JEAN



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

Un hôpital
pour la Vie